

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept février à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Anne BOUQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Mariline BOUCLET, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE.

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	25	18

Absent ayant donné un pouvoir : Mme Marianne HUREL à M. Philippe BAUMY, M. Hervé LHOMME à M. Frédéric MURA, Mme Solène MENNECIER à Mme Christelle TESSIER, Mme Marie COSTA à M. Gérard HUET.

Absents excusés : M. Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Madame Aline MERIAU, Mme Stéphanie AUBAILLY-GRON, M. Yann BOUGUENNEC, Mme Anab LEFFRAY, Mme Vanessa CHABOURINE.

Date de la convocation

14 février 2025

Date d'affichage

14 février 2025

A été nommée secrétaire : M. Gérard HUET

Vu le Code général des collectivités territoriales,

M. Philippe BAUMY présente les tarifs proposés pour FAY'STIVAL 2025,

Objet de la délibération

7 Finances et budgets locaux

7-1 Actes à caractère

budgétaire et comptable

7-1-5 Tarifs et redevances des services publics

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs municipaux FAY'STIVAL ci-dessous :

2025-012 -Tarifs spectacles 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

4 mars 2025

Description	Prix (euros)
Gratuit Enfant < 13 ans	0 €
Tarif réduit 1 spectacle (13-18 ans + étudiants + demandeur d'emploi + titulaire d'une carte d'invalidité)	10 €
Tarif plein 1 spectacle	12 €
PASS Fay'stival complet 4 spectacles (13-18 ans + étudiants + demandeur d'emploi + titulaire d'une carte d'invalidité)	34 €
PASS Fay'stival complet (4 spectacles)	42 €

- **FIXE** les tarifs pour les autres spectacles ou concerts payants ci-dessous :
- Enfant < 13 ans : gratuit
- Tarif plein : 10 €
- Tarif réduit (13-18 ans + étudiants + demandeur d'emploi + titulaire d'une carte d'invalidité) : 8 €

Le secrétaire de séance
Gérard HUET



Pour copie conforme,
Le Maire,
Frédéric MURA

